



## Un printemps exceptionnel

Après cette période perturbée, nous avons pu procéder à l'élection du maire et des adjoints ainsi qu'à la mise en place du conseil municipal. Nous vous remercions de votre confiance et nous efforcerons de répondre à vos attentes, de mener à bien les projets que nous vous avons présentés tout en maîtrisant les budgets toujours plus tendus. *L'équipe municipale*

## Les animations en pause

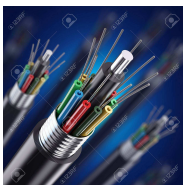
« L'Association Animation Village, vous informe que compte tenu de la réglementation imposée par le gouvernement, nous sommes dans l'impossibilité de faire la foire à tout du 9 août et notre traditionnel défilé du 15 août. Croyez bien que nous en sommes vraiment désolés mais ne soyons pas défaitistes nous les referons l'année prochaine. A cette occasion toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Vous pouvez nous contacter soit par la mairie soit sur Facebook. Nous sommes une équipe de bénévoles qui se préoccupe de notre village et essaie de l'animer. Les prochaines manifestations de la rentrée, l'escape-game, le repas à thème, le Noël des enfants sont pour l'instant maintenus jusqu'à nouvel ordre. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous espérons vous retrouver dans de meilleures conditions. »

Pour l'association Animation Village  
**Jocelyne Fressard présidente**

## La fibre avance

Les travaux pour l'arrivée de la fibre dans la commune continuent.

L'entreprise Axione chargée de l'installer dans la commune a visité les ouvrages permettant le soutien du raccordement. En dehors du réseau déjà enterré (centre de la commune), le déploiement se fera sur un réseau aérien jusqu'aux habitations. Là où les ouvrages existants ne le permettent pas techniquement, l'implantation de poteaux supplémentaires sera nécessaire (14 dans toute la commune). Ces installations se feront pendant l'été. La mise en réseau par câblage se déroulera ensuite progressivement.



Enfin, les branchements pour les particuliers pourront se faire, de façon aérienne ou souterraine en fonction des installations déjà existantes dans chaque propriété

Vous pouvez consulter le site [smn76.fr](http://smn76.fr)

## Délibérations du conseil municipal

---

### **Délibération n°08-2020. INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 et L.2122-4 ;  
Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue  
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

– Annie JEGAT : 14 voix

Annie JEGAT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire et a été immédiatement installée.

### **Délibération n°10-2020.ELECTION DES ADJOINTS**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L,2122-4, L.2122-7 et les articles L.2122-7-1 ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### Election du 1er Adjoint

a obtenu : – DURIN Philippe : 14 voix

M.DURIN Philippe a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

#### Election du 2ème Adjoint

a obtenu : – GUYOMARD Rémi: 15 voix

M,GUYOMARD Rémi a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

#### Election du 3ème Adjoint

a obtenu : – NAVE Alain: 13 voix

M,NAVE Alain a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé

#### Election du 4ème Adjoint

a obtenu : – HUNKELER Christine: 10 voix

Mme HUNKELER Christine a été proclamée quatrième adjoint et immédiatement installée.

Vu la loi N°2015-366 du 31 mars 2015, le Maire donne lecture de la charte de l' élu local, prévue à l'article L 1111-1-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) ; Il remet aux conseillers municipaux une copie de cette charte et du chapitre du CGCT consacré aux « conditions d'exercice des mandats municipaux » (art L2123-1 à L2123-35 et R2123-1 à R2123-28)

### **L'ordre du tableau sera le suivant :**

JEGAT Annie, DURIN Philippe, GUYOMARD Rémi, NAVE Alain, HUNKELER Christine, GAMBU Florent, GUERARD Annick, CLATOT Benoit, VIRAPIN Stéphane, DESOMBRE Françoise, LEFEBVRE Céline, QUIESSE Dominique, CORNU Etienne, DORTIGNAC Franck, GUEDES Yvon

### **Délibération n°12-2020. Représentativité à la CCICV , aux syndicats et dans les associations :**

Après que le maire, le 1<sup>ier</sup> et le 2<sup>ième</sup> adjoints se sont désistés, il a été nommé conseiller communal titulaire :

- Alain NAVE

### **Désignation des représentants aux syndicats**

#### 1/ SIVOS de Martainville

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne à l'unanimité pour représenter la Commune d'Auzouville sur Ry au sein du SIVOS :

\* les 4 délégués titulaires suivants : JEGAT Annie, HUNKELER Christine, QUIESSE Dominique, VIRAPIN Stéphane

\* le délégué suppléant suivant : LEFEBVRE Céline

#### 2/ SDE 76 / CLE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne à l'unanimité pour représenter la Commune au sein du SDE 76 :

\* le délégué titulaire suivant : GUYOMARD Rémi

\* le délégué suppléant suivant : GUEDES Yvon

#### 3/ SIAEPA du CREVON

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne à l'unanimité pour représenter la Commune au sein du SIAEPA du Crevon :

\* les 2 délégués titulaires suivants : JEGAT Annie, HUNKELER Christine

\* le délégué suppléant suivant : GAMBU Florent

### **Désignation des représentants au sein des Associations :**

#### 1) Entente Intercommunale :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne à l'unanimité pour représenter la Commune au sein de l'Entente Intercommunale les 2 délégués suivants : HUNKELER Christine, LEFEBVRE Céline

#### 2) Conseil d'Ecole :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne à l'unanimité pour représenter la Commune au sein du conseil d'école :

- JEGAT Annie,
- QUIESSE Dominique

#### 3) Mission Locale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner pour siéger au sein de cette association le délégué titulaire suivant :

- Le maire JEGAT Annie
- déléguée : DESOMBRE Françoise
- déléguée suppléante : GUERARD Annick

#### 4) SSIAD ( Services de Soins Infirmiers A Domicile)

DESOMBRE Françoise , GUERARD Annick

5) ADICO (association dont le but est d'assister les communes quant à la protection des données dans le domaine du numérique.)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner pour siéger au sein de cette association les conseillers municipaux dont les noms suivent :

DURIN Philippe, DORTIGNAC Franck

#### 6) Correspondant défense :

HUNKELER Christine

- CCAS -

Madame le Maire Président de droit du CCAS

4 conseillers municipaux dont les noms suivent : GUERARD Annick, DURIN Philippe, QUIESSE Dominique, DESOMBRE Françoise

Représentants des Associations :

Christine PANCHOUT (représentant de l'insertion sociale et du handicap)

Jocelyne FRESSARD (représentant aide au maintien à domicile)

Catherine NADAU et Catherine BETON (Association Animation Village)

A titre consultatif : Maryvonne LECONTE et Henri HONNET

### **Délibération n°14-2020. Formation des commissions communales :**

L'article L 2121-22 du CGCT prévoit que "le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions communales chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres". Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le Président de droit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer les commissions suivantes :

#### 1/ Impôts directs :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de présenter à la direction régionale des finances Publiques 24 noms :

Les 12 personnes retenues par la direction des finances sont:

Adjoint délégué- président de la commission: DURIN Philippe

Titulaires: CLATOT Benoit, DESOMBRE Françoise, GUEDES Yvon, GUERARD Annick, HUNKELER Christine, LEFEBVRE Céline,

Suppléants: VIRAPIN Stéphane, LECONTE Didier, GAMBU Pascal, HOUX Jean-Louis, LETELLIER Michel, LEPRETRE Christian,

#### 2) commission de contrôle de la liste électorale:

Le Conseil Municipal décide de désigner pour siéger au sein de cette commission les conseillers dont les noms suivent (titulaires, suppléants):

Conseiller municipal: GAMBU Florent , CLATOT Benoît

Et propose Marie Claude CARPENTIER, Béatrice LETELLIER en tant que déléguées de l'administration et Jocelyne FRESSARD, Bruno NADAU en tant que délégués du TGI.

#### 3) Commission d'Appel d'offres:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner pour siéger au sein de cette commission les conseillers municipaux dont les noms suivent (art.L1411-5 du CGCT)

Titulaires : DURIN Philippe, CLATOT Benoît, QUIESSE Dominique,

Suppléant : DORTIGNAC Franck, GUEDES Yvon, VIRAPIN Stéphane

#### 4) Commission Finances:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner pour siéger au sein de cette commission les conseillers municipaux dont les noms suivent :

JEGAT Annie, DURIN Philippe, GUYOMARD Rémi, NAVE Alain, HUNKELER Christine, CLATOT Benoit, VIRAPIN Stéphane, DORTIGNAC Franck.

#### 5/ Commission Communication :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner pour siéger au sein de cette commission les conseillers municipaux dont les noms suivent :

HUNKELER Christine, DURIN Philippe, DORTIGNAC Franck, GUEDES Yvon

#### 6) Commission Urbanisme :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner pour siéger au sein de cette commission les conseillers municipaux dont les noms suivent :

NAVE Alain, GAMBU Florent, GUERARD Annick, CLATOT Benoit, DESOMBRE Françoise, LEFEBVRE Céline, QUIESSE Dominique, CORNU Etienne.

#### 7) Commission cimetièrre :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner pour siéger au sein de cette commission les conseillers municipaux dont les noms suivent :

DURIN Philippe, GUERARD Annick, CLATOT Benoit, CORNU Etienne, DORTIGNAC Franck

NADAU Bruno, FRESSARD Jocelyne

#### 8) Commission citoyenne :

DURIN Philippe, CLATOT Benoit, VIRAPIN Stéphane, LEFEBVRE Céline, DORTIGNAC Franck.

#### 9) Commission des travaux :

GUYOMARD Rémi, NAVE Alain, CLATOT Benoit, VIRAPIN Stéphane, LEFEBVRE Céline, DORTIGNAC Franck.

#### **Délibération n°14-2020.Vote du Budget primitif 2020 au cours de la séance du 15 juin 2020**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents vote le budget primitif de l'exercice 2020, qui s'établit comme suit:

#### **Recettes- Section de Fonctionnement**

70	Produit de gestion courante	1 850,00 €
73	Impôts et taxes	221 500,00 €
74	Dotations, participations	221 000,00 €
75	Autres produits courants	10 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	74 820,00 €
	<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>529 170,00 €</b>

#### **Dépenses- Section de Fonctionnement**

OII	Charges à caractère général	117 080,00 €
O12	Charges de personnel	154 920,00 €
014	Atténuations de produits	35 068,00 €
65	Charges de gestion courante	192 760,00 €
66	Charges financières	3 700,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 642,00 €
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>529 170,00 €</b>

#### **Recettes- Section d'Investissement (hors restes à réaliser: 65 000,00 €)**

10	Dotation	42 300,00 €
13	Subvention d'investissement	6 100,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	18 882,00 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	6 760,00 €
041	Op patrimoniales	1 350,00 €
001	Excédent d'investissement reporté	108 165,00 €
	<b>Total</b>	<b>183 557,00 €</b>

#### **Dépenses- Section d'Investissement ( hors restes à réaliser: 0,00 €)**

16	Remboursements d'emprunts	199 550,00 €
20	Immobilisations incorporelles	1 050,00 €
21	Immobilisations corporelles	46 607,00 €
041	Op patrimoniales	1 350,00 €
	<b>Total</b>	<b>248 557,00 €</b>

## Les clôtures du village

---

« La façade d'une maison n'appartient pas à celui qui la possède, mais à celui qui la regarde » (Lao Tseu)

On pourrait en dire autant de la clôture qui est la première chose visible depuis l'espace public (rue, parc...) dans lequel se déplace tout un chacun.

L'ambiance d'une ville ou d'un village, son caractère et son harmonie sont d'abord perçus par le piéton, le promeneur ou le touriste, qu'il s'agisse de voies minérales bordées de murs en pierre ou végétales limitées par des haies arbustives partiellement transparentes.

Ainsi notre commune se présente comme un village où les rues, sentes et chemins sont bordés de haies d'essences locales (hêtres, charmillle, érables, cornouillers, houx, aubépines...) qui en font tout le charme.

Depuis le POS en 1987, et le PLU en 2006, cette caractéristique de notre commune a notamment été remarquée par les architectes qui ont analysé notre environnement. Comme le note Yves Alexandre du cabinet Perspectives dans le rapport de présentation du PLU concernant le bourg :

*« le caractère commun du paysage du bourg est lié à la présence assez systématique de clôtures végétales traditionnelles, dont la composition est très variée en espèces locales. On peut également noter l'absence presque totale de murs de clôture. C'est ainsi que la structure urbaine est très caractéristique, et pourrait représenter une image spécifique à Auzouville sur Ry. »*

et concernant le Thil :

*« ... il a conservé le caractère que les jardins, les clôtures végétales et les constructions traditionnelles lui avaient conféré. »*

Le PLUi en cours d'élaboration confirme dans son diagnostic des villages du Plateau de Martainville (bureau d'étude Audicée) :

*« Il est à noter qu'à l'approche des tissus urbanisés du territoire, l'ambiance végétale et rurale est importante et qualitative. En effet, malgré la pression de l'urbanisation, les implantations des constructions se sont accompagnées par la mise en place d'un maillages de haies. Ces dernières sont ainsi prépondérantes dans la découverte des villages en contribuant à générer une ambiance de campagne. Certains talus enherbés et bas-côtés fleuris contribuent également à l'ambiance végétale des bourgs et villages. »*

Alors que l'on recherche plus d'authenticité et davantage d'identité, il serait dommage de banaliser notre village en multipliant les clôtures occultantes, les brises-vues en matériaux synthétiques d'une couleur, certes à la mode, mais étrangère à la nature où dominant les tons vert, ocre ou brun, alors que le gris ne s'accorde qu'avec le ciel et n'est pertinent que pour la couleur des toitures.

N'oublions pas non plus que les clôtures sous forme de haies sont des refuges pour la petite faune (les oiseaux, petits mammifères, insectes) et participent au réseau de couloirs écologiques favorables aux déplacements de ces petits animaux.

**Alors, avant d'engager des travaux, venez vous renseigner en mairie sur ce qui peut être fait et les éventuelles autorisations nécessaires**



## Recensement de la population

---

Les résultats du dernier recensement viennent d'être communiqués :

La commune d'Auzouville recense 688 habitants et 297 logements dont 19 vacants, ce qui explique la baisse par rapport au recensement 2015 qui dénombrait 739 habitants

Nous vous remercions de l'accueil que vous avez réservé à nos deux agents, Marie-Claude Carpentier et Yvon Guédes.

## Recrutement d'un nouvel agent communal

---

Après 27 années au service de la commune, Bruno Nadau est parti profiter d'une retraite bien méritée.

Richard Langlois a été recruté pour le remplacer. Il prendra ses fonctions le 22 juillet.

## Illiwap

---

N'oubliez pas de télécharger l'application Illiwap sur votre smartphone!! C'est gratuit, sans inscription et très facile à installer.

Vous restez informés en temps réel des événements relatifs à la communication.



## La boulangerie

---

Nous tenons à remercier chaleureusement Candylène et Jonathan Béché, nos boulangers, qui ont annulé leurs vacances prévues au moment où le confinement a débuté. Tout en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires, ils nous ont accueilli avec le sourire tous les jours de cette période particulière. Merci beaucoup et bonnes vacances bien méritées.

## Agenda (sous réserve)

---

26 et 27 septembre	Escape game	(Animation village)
Samedi 3 octobre	Distribution colis des Aînés	( CCAS)
Samedi 14 octobre	Soirée-repas	(Animation village)
Mercredi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice	(Anciens Combattants)
Samedi 25 novembre	Repas des Aînés	(Club des Bons Amis)
Samedi 05 décembre	Inauguration du village de Noël	( Animation village)
Dimanche 06 décembre :	Noël des Enfants	(Animation village, municipalité+bénévoles)

## Etat Civil

---

### Naissances

Antonin Lesueur le 3 avril 2020

Jules Héranval le 9 avril 2020

Lyanna Cornu le 25 mai 2020

### Décès

Patrick Laquèvre le 25 avril 2020

## Infos diverses

---

### Les masques

Vous pouvez encore venir chercher vos masques à la mairie aux heures d'ouverture (2 par personne âgée de plus de 11 ans)

### Ouverture de la décharge communale

La décharge du Thil, réservée pour les déchets verts est ouverte tous les Samedis de 9h à 18h.

### Recensement des jeunes de 16 ans (nés en 2004)

Tous les jeunes doivent se faire recenser en mairie dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire. Une attestation leur sera donnée pour leur permettre l'inscription aux examens. Ils seront convoqués l'année suivante à la journée défense et citoyenneté.

### Les boîtes aux lettres

Pensez à indiquer votre nom ou le numéro de votre habitation sur votre boîte aux lettres pour ne rater aucune information que nous pourrions vous distribuer. Et pour la période estivale, cela aide aussi La Poste.

**Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d'Auzouville sur Ry.**

Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,

**Directeur de publication :** Le Maire

**Chargé de la rédaction :** la commission communication

**Les rédacteurs :** Les élus municipaux, les associations, les habitants

**Impression :** FEEM Structure, 76116 Saint Denis le Thiboult

**Distribution :** Les agents communaux, les élus.

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur [www.auzouillesurry.fr](http://www.auzouillesurry.fr)